

SAS VERSAILLES ALUMINIUM

33, ESPLANADE DU GRAND SIECLE

78000 VERSAILLES

Tél. : 09 81 07 15 93

email : contact@versailles-aluminium.fr

Internet : www.versailles-aluminium.fr



Devis N° 142821

Le 11 mars 2019

RESIDENCE DU PARC DE LA MAYE

17/21 AVENUE DE LA MAYE

78000 VERSAILLES

Page N° 1/3

Variante du Devis N° 142798 du 18/02/19

Fourniture et pose - Enlèvement en décharge inclus.

Délai: 10/12 semaines

Réf.Client : Partie contrôle d'accès

Contact client, Tél.: 06 08 37 85 58

Votre contact : LOVAG Ken (Tél.: 06 95 85 62 86)

Livraison à l'adresse de facturation

Fourniture et pose de:

Réf.	Libellé	Qté	PU Net	Total HT	T
	<u>17, 19 et 21 AVENUE DE LA MAYE</u> INTERPHONE AUDIO ET VIDEO				
	Fourniture et pose de l'interphone existant et remplacement par un ensemble videophone, digicode et vigik avec 16 BOUTONS raccordement de la gache existante Reutilisation du cablage existant sous réserve de leur bon état. Chaque résident peut remplacer le poste audio par un poste vidéo voir l'option 2 .	3	3 344,19	10 032,57	8
3.1	Main d'œuvre Chantier électricité				
3.3	ALIMENTATION 18Vdc/3.5A				
3.4	MODULE ADAPTATEUR ALIMENT. DUOX/BUS2				
3.5	TERMINAL FIN DE LIGNE DUOX				
3.6	CENTRALE HEXACT LIGHT 2 SYSTEME VIGIK				
3.7	ALIMENTATION AUDIO 12Vdc/2A. DIN6				
3.8	20 POSTE AUDIO LOFT DUOX EXTRA				
T	TVA	Montant HT	Montant TVA		
8	10,00	10 032,57	1 003,26	MONTANT TOTAL HT	10 032,57 €
				MONTANT TVA	1 003,26 €

Mode de règlement : 40 % à la commande le solde à la fin de l'installation.

Visuels non contractuels

Devis valable 2 mois. Date limite de l'offre : 11/05/2019

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé. Devis reçu avant exécution des travaux, bon pour accord"

MONTANT TOTAL TTC : 11 035,83 €

Versailles Aluminium

L'Amour du travail bien fait



Qualification: QUALIBAT 3511 - RGE N°2422-20140923-110074 - RC décennale: SMABTP N° 624702 U

Banque: Crédit agricole Issy les Moulineaux

SAS au capital de 130.000,00 € - Siret 52810250200010 - RCS Versailles Option TVA sur débit - TVA FR19528102502 - Code APE 4332B

Réf.	Variantes	Qté	PU HT	+/- Value	T
	<u>Pour 1 poste vidéo :</u> OPTION: 1 POSTE VIDEO MONITEUR VEO DUOX COULEUR 4.3"		187,88		
	TOTAL DE LA VARIANTE : OPTION: 1 POSTE VIDEO (TVA 10%)		HT TTC	187,88 206,67	8
	<u>Pour 1 BADGE</u> OPTION: BADGE 1 CLE ELECTRONIQUE PASS VIGIK		9,00		
	TOTAL DE LA VARIANTE : OPTION: BADGE (TVA 10%)		HT TTC	9,00 9,90	8



ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT :

Je soussigné(e) :

Nom et prénom : **RESIDENCE DU PARC DE LA MAYE**Adresse : **17/21 AVENUE DE LA MAYE** Code postal : **78000** .. Commune : **VERSAILLES**

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ maison ou immeuble individuel ☐ immeuble collectif ☐ appartement individuel☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usageAdresse² : Commune : Code postal :dont je suis : ☐ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

☐ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).☐ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☐ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.☐ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.☐ J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1 de l'article 200 quater du code général des impôts – CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI).☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à **VERSAILLES**, le **11/03/2019**...

Signature du client ou de son représentant :

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.